Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 71 (1962)

Heft: 1

Artikel: 1942-1962 : le XXe anniversaire du secours aux enfants de la Croix-

Rouge suisse

Autor: M.-M.T.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682795

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1942 - 1962

LE XX^e ANNIVERSAIRE DU SECOURS AUX ENFANTS DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

Né le 17 décembre 1941, le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse a vingt ans. On ne pensait guère, lors de l'accord conclu entre la Croix-Rouge suisse et le Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre pour accomplir ensemble et sous ce drapeau de la Croix-Rouge l'œuvre qui s'offrait à la Suisse, en ces ans de guerre, que cette Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants serait appelée à une si longue existence. Il s'agissait de poursuivre la tâche immédiate entre-

ventoriums, cantines — déjà créé en France par le Cartel, de l'agrandir, de l'étendre à d'autres pays au fur et à mesure des besoins et des possibilités.

On ne peut guère résumer en quelques lignes tout ce qui fut accompli pendant ces années de guerre et au travers de difficultés toujours plus grandes par tous ceux et toutes celles qui se dévouèrent sans compter. et au péril souvent de leur vie, pour mener à bien ces tâches. Aménagement en France des centres de groupe-



1942: Arrivée à Genève d'un convoi d'enfants français

prise depuis deux ans déjà par le Cartel, pour venir en aide aux enfants menacés par la guerre qui ravageait leurs pays. Il s'agissait, partout où il le fallait, partout où on le pouvait, de venir au secours de ces millions d'enfants qui souffraient du froid, de la faim, de la peur, de la guerre et de ses terribles éclaboussures.

Ce fut la première tâche de ce Secours aux enfants pendant ces années terribles qui voyaient la guerre s'étendre sans cesse à d'autres territoires et se faire, d'année en année, plus impitoyable et plus cruelle.

Accueil massif d'enfants, œuvres diverses

Le premier objectif que se fixa l'œuvre nouvelle, ce fut d'organiser la venue et l'accueil en Suisse d'enfants de pays atteints par la guerre. Il s'agissait d'héberger constamment dix mille enfants qui passeraient trois mois dans notre pays — quarante mille enfants par an... Son second objectif était de reprendre en charge le réseau d'œuvres de secours — homes, maternités, pré-

ment de convois d'enfants de Paris, de Lyon, de Marseille; aménagement en Suisse de services d'accueil aux frontières de Genève, de Bâle, de Chiasso, ouverture à fin 1942 du « Centre Henri Dunant » à Genève capable de faire face aux transports amenant jusqu'à mille enfants à la fois dans notre pays, ce fut une des tâches du Secours aux enfants pendant sa première année d'existence. Pendant la même année, il continuait à faire vivre les homes existant en France, en créait d'autres: homes d'enfants de Saint-Cergues en Savoie, de Pringy, du Chambon, de La Hille, des Avenières, de Faverges, de Praz-sur-Arly, de Montluel; homes pour nourrissons et maternités d'Elne, de Banyuls, d'Annemasse, de Sedan, de Beauvais; cantines de lait et centres de distribution de vivres de Toulouse, d'Auch. En Belgique, en Serbie, en Finlande, en Grèce, il s'efforçait d'apporter aussi des secours grâce à ses parrainages ou par l'ouverture de cantines quand l'organisation de convois était impossible: 1942 vit notamment une aide



Ces convois qui traversaient une Europe en ruines pour amener en Suisse leur charge d'enfants qui avaient souffert du froid, de la faim, de la peur, de la guerre...

importante apportée aux nourrissons et aux enfants dans la Grèce toute entière.

Suppression des convois, premiers réfugiés

Les années qui suivirent virent hélas la suppression temporaire des convois, interdits par les puissances occupantes, mais elles virent par contre le développement intensif de nos œuvres à l'étranger: parrainages, cantines, aides multiples en France, en Finlande, en Grèce, en Serbie, en Croatie, en Italie, en Belgique.

Elles virent aussi se multiplier les venues d'enfants réfugiés — le « Centre Henri Dunant » devint un camp d'accueil pour mères et enfants, des homes furent ouverts pour 1400 enfants réfugiés pris en charge en 1944 par le Secours aux enfants à Château-d'Œx, à Langenbruck, en Appenzell, à Thoune, à Tavannes. Les combats qui marquèrent la libération du sol français firent affluer des réfugiés: femmes et enfants de St-Gingolph, puis de Cluses, de Scionzier accueillis au Centre Henri Dunant; enfants de Belfort et de Montbéliard dont près de 14 000 furent accueillis en Suisse entre le 13 septembre et le 17 novembre 1944, enfants du Val d'Ossola venus au nombre de 1400 en octobre, enfants de la région de Mulhouse dont des convois conduisirent près de 10 000 en Suisse au début de 1945 — la plupart d'entre eux durent demeurer de longs mois en Suisse avant de pouvoir regagner leur patrie.

La fin de la guerre, nouvelle étape

La fin de la guerre, l'écroulement de l'Allemagne marquèrent pour le Secours aux enfants l'heure d'une activité renouvelée. L'Europe entière était en ruines, partout régnait une terrible misère. Mais il était possible à nouveau d'organiser des *convois* pour amener en Suisse non plus seulement de petits Français et de

petits Belges, mais des enfants hollandais, des Luxembourgeois, des Tchèques vivant en France, puis, bientôt, des enfants de Vienne et de l'Italie du Nord, de Hongrie, de Berlin: près de 28 000 vinrent en Suisse en 1945, 32 000 en 1946, dont un millier d'enfants hongrois et huit cents petits Anglais, 28 000 encore en 1947 dont 15 000 enfants allemands, 19 000 encore en 1948, venant en majorité d'Allemagne, d'Autriche et de Hongrie. A fin juin 1949, en huit ans, c'est un total de près de 162 000 enfants qui ont été accueillis par la Suisse, des enfants que les convois du Secours aux enfants avaient été chercher dans leurs pays proches ou lointains pour leur permettre d'échapper aux horreurs de la guerre et de ses suites.

Parrainages, enfants malades, enfants mutilés

La même période vit d'ailleurs se poursuivre dans les pays mêmes l'apport de secours grâce aux parrainages souscrits en Suisse — que de merveilles on pouvait faire alors, en tant de pays, grâce à ces dix francs mensuels! — ses cantines ou ses autres œuvres. Elle vit aussi l'hospitalisation d'enfants tuberculeux accueillis en Suisse pour des séjours de plus ou moins longue durée — Adelboden, Pontresina, Sylvana, Miralago, pour ne citer que ces stations, reçurent d'innombrables enfants touchés ou menacés par la maladie, tandis que Druogno, dans les Centovalli italiennes, s'ouvrait à des centaines de petits Italiens.

Elle vit aussi l'accueil d'enfants mutilés, la plupart avaient perdu un membre, parfois plusieurs, au cours de bombardements ou lors d'explosions de mines ou de grenades, et qui purent recevoir les soins et les prothèses qui les aideraient à reprendre une vie à peu près normale: 1945 vit l'Hospice orthopédique de Lausanne accueillir 80 petits mutilés alsaciens et lorrains, à fin 1946 344 enfants et adolescents alsaciens, lorrains, normands et belges avaient été soignés ou étaient encore en traitement en Suisse.

...Ils venaient de France, de Belgique, d'abord, puis d'Allemagne, d'Autriche, de Hongrie, de Pologne ou d'Italie

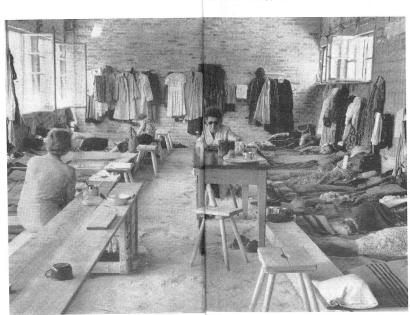


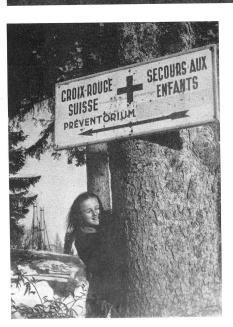




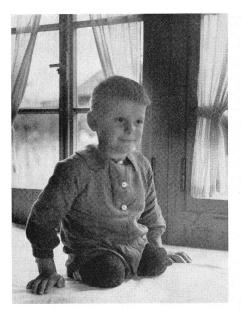


Le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse né le 17 décembre 1942 de l'accord conclu entre la Croix-Rouge suisse et le Cartel suisse de secours avenfants victimes de la guerre. Ces images évoquent quelques aspects du travail accompli en tant de papendant ces vingt ans avec l'aide généreuse de nos autorités, de nos écoles, de la population suisse touentière. Convois d'enfants venant par milliers pendant la guerre et l'après-guerre; création à Genè du « Centre d'accueil Henri-Dunant » — siège aujourd'hui du C. I. C. R.; création et entretien partooù cela était nécessaire de homes, de préventoriums, de cantines, de maternités, aide à des villages d'emts; parrainages innombrables d'enfants victimes de la guerre et recevant selon les besoins vivres, vénents ou literie; secours apportés dans leurs camps misérables aux réfugiés de l'après-guerre et d'aujouhui. L'œuvre se poursuit hors de nos frontières comme en Suisse où 4000 de nos petits compatriotes ont pecevoir déjà le lit et la literie qui leur manquaient. (Photos Bolomey, Hans Staub, Ruedi, Jäger, Eischen)









L'aide aux enfants mutilés fut dans l'après-guerre une autre tâche entreprise par le Secours aux enfants (Photos Bolomey)

L'été 1949 devait marquer une nouvelle évolution du

Les réfugiés

La situation de l'Europe restait d'ailleurs critique.

suivirent. Un programme d'accueil fut à nouveau mis au point, à nouveau l'on vit des convois aller chercher dans leurs camps en Bavière, en Basse-Saxe, au Schleswig-Holstein, en Autriche, des enfants victimes des redoutables contre-coups de la guerre. En décembre 1949 déjà un millier de petit réfugiés de Bavière arrivaient en Suisse pour y être reçus dans des familles. En 1950 nous recevions 3840 enfants, 3400 en 1951, 3240 en 1952 des réfugiés de Trieste et des enfants de la vallée du Pô étaient venus se joindre aux réfugiés qui venaient de Berlin et de diverses provinces d'Allemagne occidentale -, 2600 en 1953, près de 1700 en 1954, 750 encore en 1955. Cette année vit la fin des grands convois de petits réfugiés. Mais en même temps se poursuivait à «Fragola», à «Miralago», à «Beau-Soleil», dans d'autres préventoriums encore, l'hospitalisation d'enfants menacés par la tuberculose: enfants allemands, anglais, autrichiens, yougoslaves, français, grecs, italiens, polonais, c'est par centaines que le Secours aux enfants les accueillit pour des séjours de quatre à six mois.

Les parrainages eux aussi, au cours de cette nouvelle période d'activité, se modifièrent selon les besoins et les circonstances. Des milliers d'enfants réfugiés purent recevoir des colis de vêtements chauds ou des lits, des colonies d'enfants purent continuer à être aidées

en Italie comme en France, des victimes d'inondations aux Pays-Bas et en Italie purent être secourues, une aide considérable put être apportée dans des régions de Grèce où la guerre et la misère avaient cruellement

L'accueil des réfugiés hongrois

N'oublions pas enfin la lourde responsabilité qui incomba au Secours aux enfants lorsque les Autorités fédérales confièrent à la Croix-Rouge suisse les jeunes réfugiés hongrois âgés de moins de 17 ans et venus seuls en Suisse, au nombre de près de cinq cents. Cette œuvre, qui se poursuit depuis cinq ans, sera étudiée dans un prochaine édition de notre revue. Ce fut une tâche nouvelle aussi pour le Secours aux enfants.

L'aide aux enfants suisses

Parallèlement, le Secours aux enfants se penchait aussi sur le sort des enfants suisses qui, s'ils avaient été épargnés par la guerre, connaissaient souvent pourtant des situations misérables. Ce fut la création de parrainages destinés à permettre l'achat de lits destinés à ceux de nos petits compatriotes qui en étaient dépourvus. Commencée en 1954, cette nouvelle œuvre du



Grâce à la prothèse faite à Lausanne pour lui, ce petit Alsacien victime d'un bombardement est redevenu «presque» semblable

Secours aux enfants devait bientôt se révéler infini-

ment plus nécessaire encore qu'on eût pu le penser:

grâce à elle, près de 4000 lits ont été donnés, spéciale-

ment dans les régions montagneuses et pauvres de la

Suisse, à de nos petits compatriotes...

Ceux qui permirent l'œuvre

Nouvelles tâches, tâches de paix

Secours aux enfants. La guerre était terminée depuis quatre ans. Il semblait que cette œuvre créée pour lutter contre les misères et les horreurs de la guerre eût achevé son rôle. Mais le Secours aux enfants, au cours de cette première partie de son existence, avait prouvé de façon éclatante qu'il constituait un aspect nouveau du rôle que la Croix-Rouge avait à jouer dans le monde contemporain: compléter l'œuvre rêvée et voulue par Henri Dunant en étendant son secours aux plus innocentes victimes des tragédies déclenchées par les hommes. Et comme la Croix-Rouge avait ses tâches à remplir désormais en temps de paix comme en temps de guerre, le Secours aux enfants, lui aussi, avait un rôle à remplir dans la paix comme dans la guerre, un rôle et une mission inséparables de ceux de la Croix-Rouge. Le 1er juillet 1949 vit le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse s'incorporer plus étroitement à notre Croix-Rouge nationale. D'organe autonome, il devenait un service de notre Croix-Rouge suisse, la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants était désormais le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse

Un nouveau problème se posait, auquel les ans à venir donneraient sans cesse plus d'ampleur, le problème des réfugiés dont le nombre allait croissant en Allemagne et en Autriche. C'est ce problème qui devait devenir une des préoccupations majeures du nouveau « service » de notre Croix-Rouge nationale pendant les années qui à bon nombre de besoins et furent admirablement accueillies par le public.

Mais il faut faire une place à part à la collecte originale du « Sou hebdomadaire » qui, dans la Suisse entière et grâce à l'appui des écoles ici, des samaritains ou de quêteurs bénévoles là, d'organisations commerciales encore, connut un remarquable succès. Dix centimes par dix centimes, en échange d'un timbre quittance du Secours aux enfants ou de toute autre forme de quittance apposée sur la carte de souscription du «Sou», semaine après semaine, le «Sou hebdomadaire» permit de recueillir des sommes considérables, dépassant 1 million trois cent mille francs l'année de son lancement en 1942, 2 millions en 1943 comme en 1944, atteignant encore 1 million huit cent mille francs en 1945 et 1 million et quart en 1946.

Dans bien des cas, par la suite, la collecte du « Sou hebdomadaire » fut attribuée dans tel ou tel canton à un but déterminé. Il faut rappeler ainsi l'invitation adressée par les écoliers de Genève à 100 enfants d'Arles à passer trois mois à Genève d'octobre 1946 à janvier 1947 — la collecte du « Sou » faite à Genève pendant ces trois mois permit de payer tous les frais du convoi et des homes d'accueil. A Genève toujours, les écoliers prirent en parrainage deux homes de Budapest pendant l'année scolaire 1947-1948 et permirent, par leur collecte du « Sou », l'entretien des guarante-deux fillettes hébergées à « Réménuseg » et des trente-deux garcons d'« Otthon ». En rappelant, dans cette édition de la revue de « La Croix-Rouge suisse » les vingt ans d'activité du Secours aux enfants, il nous a paru juste d'évoquer aussi cet autre aspect de son œuvre, et la magnifique collaboration que lui apportèrent, jeunes ou vieilles, tant de généreuses bonnes volontés.

Le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse a vingt ans. Ce sont ces vingt premières années de son existence que nous avons voulu évoquer rapidement pour cet anniversaire. On eût pu, certes, s'étendre encore sur ses activités, en dire cent autres aspects, en évoquer mille détails - il y eût fallu un volume. Etaitil nécessaire? Notre but, en rappelant ces vingt années à la fois si pleines et si fécondes, n'était pas de sembler louer ni vanter cette œuvre, elle n'était pas de prétendre en tirer orgueil ou vanité. Elle était, plus simplement, plus modestement, de rappeler comment le « Secours aux enfants » avait été appelé à naître, de rappeler aussi comment il avait su et pu, pendant ces vingt premières années de son existence, prendre sa place dans la Croix-Rouge et, à son exemple, sous son drapeau, « servir » lui aussi et de son mieux... De rappeler aussi que ce « service »-là n'a pu être réalisé, dès sa

naissance, n'a pu vivre et accomplir sa tâche vingt ans durant que grâce au concours de tous ceux et de toutes celles qui, bénévolement, durant tant d'années tragiques ou difficiles, furent ses collaborateurs assidus, infatigables toujours prêts aux besognes les plus obscures ou les plus ingrates, les plus périlleuses parfois, les plus rudes à d'autres, et de leur dire merci à tous et à toutes au nom même de ce « Secours aux enfants » qui fut leur œuvre. m.-m. t.

Sur la grande baje du Centre Henri Dunant ...

En marge d'un vingtième anniversaire

LE « SOU HEBDOMADAIRE » POUR LES ENFANTS VICTIMES DE LA GUERRE

Comment le «Secours aux enfants» a-t-il pu se procurer les movens financiers considérables qui lui ont permis pendant la guerre et l'immédiate après-guerre de réaliser les buts qu'il s'était proposés? Il faut noter d'abord, bien sûr, l'innombrable générosité de tant de familles suisses — et celles dont les ressources étaient les plus modestes n'y furent certes pas les dernières - qui acceptèrent d'héberger gratuitement dans leurs foyers pendant trois mois les milliers d'enfants venus par les convois de la Croix-Rouge suisse, secours aux enfants. Il faut noter aussi l'appui accordé à maintes reprises par les pouvoirs publics qui prirent à leur charge tous les frais de telle ou telle forme de secours à des enfants victimes de la guerre.

Des collectes d'argent, le bénéfice de manifestations organisées en sa faveur, des collectes encore de vêtements et de jouets, des collectes aussi de coupons de rationnement - denrées alimentaires, repas, textiles, chaussures, savon - permirent également de faire face